

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : **Mélanie Dennis**

<https://www.cadre21.org/membres/8dc40d4fde6e67b202e2f9d2>

Date d'obtention : 2021-02-19 16:31:45

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Parle à l'auteur du signalement et à la jeune victime (rassurer et soutenir).

Évaluer l'incident (remplir la grille d'auto-évaluation). Poser les questions.

Vérifier l'information.

Déterminer si c'est un acte malveillant ou impulsif.

Dans le cas d'un acte impulsif, une fois tous les personnes concernées (victimes,investigateurs), remplir la grille de l'incident. Vérifier auprès de notre établissement les politiques et se référer à la trousse si de nature criminelle.

S'il y a présence d'acte criminelle (pornographie juvénile exemple), informer les policiers et confisquer l'appareil de l'investigateur(se référer à la trousse).

Dans les plus brefs délais,communiquer avec les parents (des personnes concernées) afin d'expliquer la situation, le protocole d'intervention et les démarches à suivre le cas échéant.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

La fait d'avoir un protocole claire en matière de Sexto permet de faire une intervention efficace lorsqu'une situation se produit.

Lors des mises en situation, je remarque que la situation initiale peut prendre plusieurs chemins et peut rapidement impliquer plusieurs personnes.

La grille d'auto-évaluation nous permet de poser les bonnes questions et de recueillir les informations nécessaires pour diriger notre intervention.

Dans le cas d'une activité malveillante (photo des personnes nues, demande d'argents) référer au service de police (acte criminelle).

NE PAS REGARDER LES PHOTOS ET/OU VIDÉO.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour ma part, je crois que la partie la plus délicate est l'étape de l'adresser aux parents.

Il est important de protéger l'intégrer des personnes concernées.

Lors du partage des informations, faire preuve de bienveillance et l'importance de rapporter des faits sans jugements.

Prendre le temps d'écouter et d'expliquer le protocole d'intervention aux parents.

Prendre le temps d'expliquer les démarches.